

## Inscriptions Latin - année scolaire 2020-2021

Nous avons le plaisir de vous informer que nous proposons, à tous les élèves de cinquième ayant suivi une initiation au Latin, la possibilité de poursuivre cet enseignement en quatrième.

Dans le cadre de la réforme du collège, cette matière devient alors un «enseignement complémentaire» d'une durée de 2 heures par semaine. Le choix de s'inscrire à ces cours revient à l'élève et à sa famille. Il s'engage à les suivre, pour l'année, avec tacite reconduction pour l'année suivante.

Pour nous aider à organiser sa mise en place, nous aimerions savoir dès à présent qui serait intéressé par cet enseignement.

**Attention** : Le nombre maximum de places est de 60.

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir remplir le bulletin ci-dessous, et de le rapporter au Bureau de Vie Scolaire, avant le **vendredi 07 février 2020**.

---

à retourner au **bureau de Vie Scolaire avant le 07/02/19**

Je soussigné (nom, prénom)

---

Responsable légal de l'élève (nom, prénom, classe)

---

- Souhaite l'inscrire à l'enseignement complémentaire Latin  
pour la prochaine rentrée en 4ème
- Ne souhaite pas l'inscrire à l'enseignement complémentaire Latin

Marseille le

Signature du Responsable légal

Signature de l'élève